









CARTE DE FRANCE DES RÉOUVERTURES ET RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES

Webinaire 3 juin 2020









Rappel du contexte

- Volonté du Gouvernement de créer une carte de France des lieux d'intérêt touristiques (POI)
 - Ayant repris leur(s) activité(s)
 - Engagés sur le respect des consignes sanitaire
- Une mission confiée à ADN tourisme et Atout France
- Un outil retenu pour rassembler les données : la plateforme nationale DATAtourisme
- Un calendrier serré: premières cartes attendues pour mi/fin juin 2020









Un projet partenarial



- **Atout France**: partenaire technique (cartographie) et diffuseur de la carte de France sur ses supports web,
- DGE: porteur du dispositif DATAtourisme,
- IGN: fournisseur des fonds de carte pour ce projet
- Et tous les OT-ADT-CRT alimentant le dispositif DATAtourisme





















Les objectifs

- Informer les touristes sur l'offre touristique disponible et préciser les modalités sanitaires d'accueil du public, #information #valorisation #réassurance
- En recensant cette offre au plus près du terrain
- En consolidant ces données à l'échelle nationale
- En diffusant largement ces informations :
 - Via la Carte de France « officielle »
 - Via les organismes institutionnels territoriaux qui le souhaitent
 - o mais également sur les applis développées par les start ups ...









Le mode opératoire retenu

- Collecte des informations sur le terrain par les OT/CDT/CRT (modalités propres à chacun),
- 2. Saisie dans les bases de données locales (réseaux / SIT),
- 3. Publication centralisée sur DATAtourisme (via les référents territoriaux),
- 4. Mise à jour automatisée (quotidienne / webservices),
- 5. Affichage des données à J+1 sur une carte nationale créée par Atout France,
- **6. Coordination** nationale par ADN Tourisme,
- 7. Relais de communication par l'Etat et les partenaires









Pourquoi DATAtourisme?

Avantages:

- 1 seul outil pour rassembler des données nationales,
- Rapidité de mise en œuvre : plateforme déjà opérationnelle avec la plupart des « SIT » départementaux et régionaux,
- Format des données : informations normalisées / homogénéisées
- Alimentation au fil de l'eau par les OT/CDT/CRT et mise à jour quotidienne

- ☐ Déjà plus de 295 000 points d'intérêt disponibles sur la plateforme
- 13 régions couvertes 92 départements
- ☐ Une communauté de « référents » départementaux et régionaux totalement opérationnels pour publier rapidement les nouvelles données

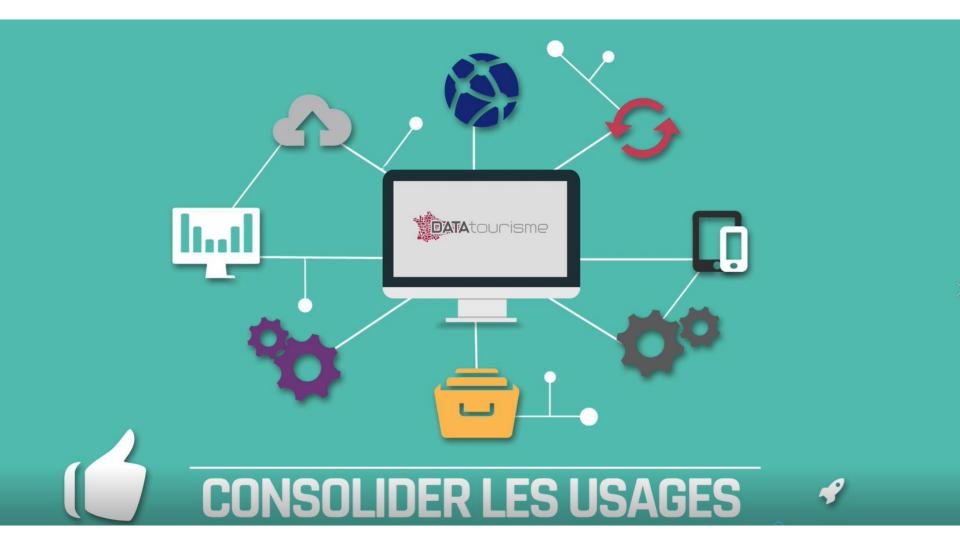








DATAtourisme en images



(vidéo https://www.youtube.com/watch?v=Pc-S2KL2FNM)









Quelles données pour alimenter la carte ?

Catégories concernées :

- Sites culturels (musées, monuments, ...)
- Sites naturels (plages...)
- Offices de tourisme, et autres points d'accueil du public
- Sites récréatifs, sportifs et de loisirs (aquariums, stades, sites de plein air...)
- Lieux de restauration
- Fournisseurs de dégustation
- Hébergements touristiques
- Commerces et services (utiles pour un touriste en séjour)
- Locations, visites et activités

Un « POI » se composera de :

- ✓ Son nom
- ✓ Sa catégorie
- ✓ Sa géolocalisation
- ✓ Son adresse postale complète et son code INSEE
- ✓ Au moins 1 mode de contact (URL ou mail ou n° de téléphone)
- ✓ Un descriptif texte simple et court
- ✓ Les périodes d'ouverture
- ✓ Le nom du créateur de la donnée, pouvant être complété par le nom du réseau / SIT
- ✓ La date de MAJ de la fiche
- ✓ Les critères dits « sanitaires » →









Les critères « sanitaires »

Ajout des critères suivants :

 L'établissement (ou le gestionnaire du site) s'engage à respecter les protocoles et consignes sanitaires



- 2. L'établissement est-il rouvert au public (ou le sera-t-il bientôt) ? OUI/NON
- 3. Détail des mesures sanitaires prises pour l'accueil du public (texte)
- 4. <u>Eventuellement</u>, une information complémentaire confirmant que les périodes d'ouverture ont bien été actualisées suite au déconfinement



http://www.atout-france.fr/actualites/reassurance-sanitaire-notre-etablissement-s-engage?

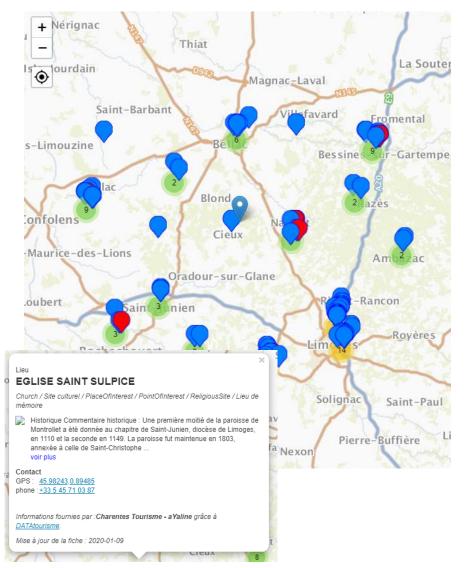








Affichage sur la carte



Affichage de tous les lieux ayant déclaré être en activité, de différentes couleurs :

- Distinction selon périodes d'ouverture (ouvert, fermé, non communiqué)
- Distinction supplémentaire pour les établissements engagés sur le respect des consignes sanitaires
- Détails des informations au clic, dont les modalités sanitaires d'accueil du public
- Plusieurs filtres seront disponibles

En cours de finalisation : adaptation de l'outil existant par l'équipe d'Atout France









Le calendrier

- 28 mai : ajout des critères sanitaires dans **DATAtourisme**
- 2 juin : début des campagnes de collectes et mises à jour
- Au fur et à mesure des collectes : publications sur DATAtourisme (via référents)
- Semaine du 22 juin : première carte de France et diffusion par les partenaires









Je veux alimenter la carte, comment faire?

- Je contacte mon partenaire local Office de Tourisme, Comité Départemental ou Régional du Tourisme - afin de lui transmettre les informations à diffuser
- Les données sont saisies par mon partenaire dans la base de données de mon territoire (SIT – Système d'information touristique), selon les modalités et organisations locales
- Les données sont ensuite publiées sur DATAtourisme et mises à jour quotidiennement
- Ce qui permet d'alimenter la carte de France des POI, mais aussi de nombreux autres services numériques



Les explications en vidéo : https://www.youtube.com/w

atch?v=15CfVLt246E&t









Merci pour votre attention

Contact: Pascale VINOT

p.vinot@tourisme-territoires.net